

Leudelange, le 28 janvier 2021

Lou Linster  
6, rue Gruefwiss  
L-3371 Leudelange

Collège des Bourgmestre et Echevins  
de la Commune de Leudelange  
5, place des Martyrs  
L-3361 Leudelange

**Concerne** : motion déposée pour la séance du conseil communal du 23 février 2021

Madame la Bourgmestre,  
Messieurs les Echevins,

En se référant à l'article 13, alinéa 3 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, je demande au collège des bourgmestre et échevins de bien vouloir porter la motion suivante concernant l'installation de places assises dans les tribunes du hall omnisports sur l'ordre du jour de la séance du conseil communal du 23 février 2021.

## Motion

**Le conseil communal,**

considérant que les tribunes du hall omnisports ne sont plus équipées de places assises depuis une dizaine d'années ;

considérant que les bancs y installés d'antan ne sont plus conformes aux normes et réglementations en vigueur ;

considérant que le garde-corps actuel ne répond plus aux exigences d'un garde-corps moderne ;

considérant que trois clubs de sport utilisent le hall omnisports pour y jouer leurs matchs de championnat ;

**invite le collège des bourgmestre et échevins**

à installer des places assises conformes aux normes et réglementations en vigueur dans les tribunes du hall omnisports ;

à remplacer le garde-corps existant des tribunes du hall omnisports par un garde-corps en verre conforme aux normes et réglementations en vigueur.

Veillez croire, Madame la Bourgmestre, Messieurs les Echevins, en l'expression de ma très haute considération.

Lou Linster  
Conseiller communal